

HST 816 – Projet de mémoire

5 crédits

1. Description de l'activité

1.1. Cible(s) de formation

Savoir présenter par écrit et oralement l'état d'avancement de ses travaux préparatoires au mémoire de maîtrise.

1.2. Contenu

Présentation écrite et orale du sujet de mémoire, de sa problématique, des sources utilisées, des méthodes et techniques de recherche.

2. Contenu détaillé

L'objectif de cette étape est de présenter par écrit et oralement le projet de mémoire et de démontrer sa faisabilité dans les temps prescrits. Maximum 15 pages.

3. Méthodologie

3.1. Déroulement des ateliers

L'étudiant ou l'étudiante qui souhaite s'inscrire à un atelier doit au préalable obtenir l'accord de son directeur ou sa directrice à qui il ou elle remettra son travail au moins deux semaines avant le jour des présentations. Le lecteur ou la lectrice devra recevoir une copie du travail au moins une semaine avant les présentations.

Les séances de chaque atelier s'échelonnent généralement sur une ou deux journées et l'horaire est conçu en fonction du temps alloué à la présentation de chaque étudiant ou étudiante, qui varie selon l'objet qui est présenté (projet, bilan, etc.). Il est très important de s'en tenir au temps alloué, il y a donc lieu de répéter sa présentation afin de s'assurer qu'il est possible de la faire dans les délais prévus. Un bon exposé sera clair et vivant : ces aspects font partie des critères d'évaluation dont tiennent compte les lecteurs ou lectrices.

Pour le projet de mémoire, le temps alloué pour la présentation est de 45 minutes : 20 minutes à l'étudiant ou l'étudiante, 20 minutes au lecteur ou lectrice pour son commentaire et 5 minutes pour échanger avec l'auditoire.

4. Date limites

Le projet doit être présenté en atelier au cours de la deuxième session suivant l'admission de l'étudiante ou de l'étudiant.

5. Critères d'évaluation

5.1. Critères pour évaluer le fond

Le texte soumis au lecteur ou à la lectrice et sa présentation en atelier devraient contenir les éléments suivants :

- Objet d'étude : précision, contexte, justification.
- Problématique et hypothèse : clarté, maîtrise des concepts.
- Sources : précision sur l'étendue du corpus, précision sur le lieu et l'accessibilité, précision sur le type.
- Méthodologie : description, évaluation des difficultés.

5.2. Critères pour évaluer la forme

- Qualité de la langue écrite (style, syntaxe, orthographe et grammaire)
- Présentation orale
 - Clarté, aisance
 - Correction de la langue parlée
 - Réponses aux remarques et aux questions

6. Grille d'évaluation

	Excellent	Satisfaisant	Insatisfaisant
Objet d'étude ○ Précision ○ Contexte ○ Justification			
Problématique et hypothèses ○ Clarté ○ Maîtrise des concepts			
Sources ○ Précision sur l'étendue du corpus ○ Précision sur le lieu et l'accessibilité ○ Précision sur le type.			
Méthodologie ○ Description ○ Évaluation des difficultés			
Langue écrite ○ Style ○ Syntaxe ○ Orthographe ○ Grammaire			
Présentation orale ○ Clarté, aisance ○ Correction de la langue parlée ○ Réponses aux remarques et aux questions			

Si un des critères dans la zone en gris est jugé par le lecteur ou la lectrice insatisfaisant, la présentation est ajournée. Si tous les critères dans cette même zone sont jugés insatisfaisant, il y a échec.